

Aux membres du Conseil municipal

Clamart, le 24 novembre 2022

**Direction des affaires juridiques,
assemblées, archives**
Dossier suivi par Manuela LEGENDRE
01 46 62 36 69

Objet : convocation à la séance du Conseil municipal du 30 novembre 2022.

Chers collègues,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

Mercredi 30 novembre 2022, à 13h,
salle des Fêtes, place Hunebelle,
92140 Clamart.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la note de synthèse, la liste des pièces jointes et les pièces annexes.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers collègues, en l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris,**



Jean-Didier BERGER

CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR

Mercredi 30 novembre 2022 à 13 heures

salle des Fêtes, sise place Hunebelle, à Clamart.

1. Appel nominal.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Installation d'une nouvelle conseillère municipale de la majorité suite à une démission.
4. Installation d'un nouveau conseiller municipal d'opposition suite à une démission.
5. Désignation d'un membre au sein de la commission municipale permanente n°4 – petite enfance, santé, solidarité, égalité des chances, handicap et accessibilité, seniors.
6. Désignation d'un membre au sein de la commission municipale permanente n°5 – urbanisme, logement, démocratie locale, commerce.
7. Désignation d'un membre au sein de la commission municipale permanente n°7 – loisirs, sport, culture et patrimoine, vie associative, devoir de mémoire, jumelages, tourisme, grandes causes humanitaires.
8. Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 05 juillet 2022.
9. Compte-rendu des décisions prises par le Maire, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil municipal au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et liste des marchés notifiés.
10. Politique de prévention et gestion des risques d'atteinte à la probité.

I) FINANCES

11. Admission en non-valeur 2022.
12. Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour l'année 2023.
13. Approbation de la décision modificative n°1 – Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement.
14. Création d'autorisations de Programme / Crédits de Paiement (APCP).
15. Octroi d'une garantie d'emprunt de 8 654 000 € à Immobilière 3F pour l'acquisition en VEFA de 58 logements sociaux auprès de BNP Paribas située ZAC des Canaux - avenue du Général de Gaulle - programme 3326L - Lot K à Clamart.
16. Octroi d'une subvention d'équilibre au budget annexe des parcs de stationnement.
17. Approbation de la constitution d'une provision pour risque de forte évolution des prix de l'énergie.

II) BÂTIMENTS & MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MOBILITÉS DOUCES

18. Rapport d'activité SIGEIF.
19. Rapport d'activité SIPPAREC.
20. Autorisation donnée à Vallée Sud Aménagement (VSA) pour déposer toutes demandes d'autorisation d'urbanisme et d'aménagement dans le cadre de leur mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du parking Desprez.
21. Rapport de gestion annuelle de Vallée Sud Aménagement.
22. Communication du rapport d'activité 2021 de la commission communale d'accessibilité.

23. Approbation du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux pour la construction du gymnase Panorama entre la Ville de Clamart et la SPL Vallée Sud Aménagement.

III) URBANISME & PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE

24. Dénomination des deux voies de circulation créées à l'occasion de l'aménagement de la deuxième phase du quartier Panorama, à Clamart.
25. Dénomination d'une nouvelle voie de desserte ouverte à la circulation et de nouveaux espaces publics et privés dans l'opération Plaine Sud - ilot de la Plaine, à Clamart.
26. Modification des limites entre l'assiette foncière du futur parc public « Perthuis » et le programme de quinze logements locatifs sociaux accompagnés d'une crèche, porté par l'Office Public de l'Habitat du territoire Vallée Sud-Grand Paris, rue Perthuis, à Clamart.
27. Abrogation de la délibération n°6603 du 28 juin 2006, adoptant le règlement intérieur du cimetière communal de la ville de Clamart.
28. Avis relatif à la demande d'autorisation d'exploitation de gîte géothermique au Dogger.

IV) COMMERCE

29. Autorisation d'ouverture dominicale des établissements de commerce de détail pour l'année 2023.

V) PETITE ENFANCE

30. Approbation du contrat de territoire global (CTG) conclu entre la ville de Clamart et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hauts-de-Seine couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.
31. Octroi d'une subvention sur projet à l'association « O Petites Frimousses » pour le renouvellement de leur équipement lié à leur activité d'accueil de jeunes enfants.

VI) AFFAIRES SCOLAIRES, PROJET ÉDUCATIF & JEUNESSE

32. Approbation du nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) 2022-2025.

VII) CENTRES SOCIO-CULTURELS

33. Approbation du projet social du centre socio-culturel du Pavé Blanc.

VIII) VIE ASSOCIATIVE

34. Octroi d'une subvention sur projet à l'association « Les amis du clos de Clamart ».
35. Octroi d'une subvention sur projet à l'association « Comité d'Union des anciens combattants et des victimes de guerre de Clamart » dans le cadre d'un séjour scolaire de visite des plages du débarquement en Normandie avec les classes de CM2 de l'école du Moulin de Pierre.
36. Octroi d'une subvention sur projet à l'association « Le Cavalier Rouge » pour se préparer aux compétitions de haut niveau.
37. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Le Souvenir Français » pour une sortie scolaire mémorielle au mémorial Lafayette à Marne la Coquette en 2023.
38. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Le Souvenir Français » pour l'organisation d'une exposition et conférences pour honorer les infirmières militaires à l'Hôpital Percy en mars 2023.

39. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Blouses roses » pour la mise en place d'une formation pour tous les nouveaux bénévoles.
40. Attribution d'acomptes sur les subventions 2023 aux associations et organismes sportifs ou culturels.
41. Approbation du programme d'actions 2022 dans le cadre de la convention cadre de coopération décentralisée entre la Ville de Clamart et la Ville d'Artachat.

IX) SPORTS

42. Versement d'une subvention sur projet d'un montant de 7 000 euros à l'Association Clamartoise de Taekwondo.
43. Versement d'une subvention sur projet d'un montant de 10 000 euros à l'Association Clamart Volley-Ball 92.
44. Versement d'une subvention sur projet d'un montant de 2 000 euros à l'association CSM Clamart Judo-Jujitsu.
45. Approbation de convention de partenariat entre la Ville de Clamart et la société Caisse Crédit Mutuel ARTDONYS dans le cadre de l'opération Clamart sur Glace 2022.

X) CULTURE

46. Demande de licences 1 et 3 d'entrepreneurs du spectacle
47. Adhésion de la Ville de Clamart à l'association Orchestre à l'école pour l'année 2022-2023
48. Approbation d'une convention de refacturation de service entre l'EPT Vallée Sud Grand Paris et la Commune de Clamart, dans le cadre des dispositifs EAC « Développer le chant choral à l'école »

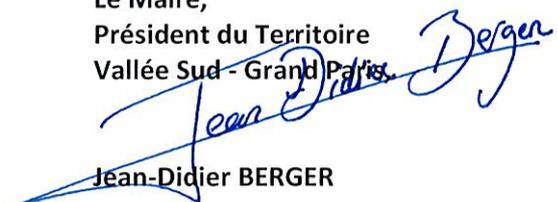
XI) PERSONNEL ET DIALOGUE SOCIAL

49. Approbation d'une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne relative à la période de préparation au reclassement (PPR)
50. Rémunération du personnel vacataire assurant des activités au sein de la Ville de Clamart.
51. Modification du tableau des emplois.

XII) QUESTIONS DIVERSES

Fait à Clamart, le 24 NOV. 2022

Le Maire,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris


Jean-Didier BERGER

LISTE DES PIÈCES JOINTES

01. Lettre de convocation - ordre du jour – liste des pièces jointes
02. Note de synthèse
03. Procès-verbal de la séance du 5 juillet 2022 **(point n°8)**
04. Copie des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation de pouvoir **(point n°9)**
05. Politique de prévention et gestion des risques d'atteinte à la probité **(point n°10)**
06. Décisions Modificatives-2022 **(point n°13)**
07. Rapport d'activité 2021 SIGEIF **(point n°18)**
08. Rapport d'activité 2021 SIPPAREC **(point n°19)**
09. Rapport de gestion annuelle de Vallée Sud Aménagement - Exercice 2021 **(point N°21)**
10. Rapport d'activité de la commission communale d'accessibilité 2021 **(point n°22)**
11. Plan quartier Panorama Voies nouvelles à dénommer **(point n°24)**
12. Plan Dénomination d'une nouvelle voie de desserte ouverte à la circulation et de nouveaux espaces publics et privés dans l'opération Plaine Sud - ilot de la Plaine, à Clamart **(point n°25)**
13. Courriers aux Préfet des Hauts de Seine et Préfet de Région **(point n°28)**
14. Annexe du courrier à destination de M. le Préfet des Hauts-de-Seine **(point n°28)**
15. Courrier de la Préfecture **(point n°28)**
16. Convention Territoriale Globale **(point n°30)**
17. Diagnostic contrat territorial global (CTG) Clamart Annexe 1 **(point n°30)**
18. Plan d'action CTG Clamart Annexe 2 **(point n°30)**
19. Projet éducatif territorial (PEDT) 2022 -2025 **(point n°32)**
20. Annexes PEDT **(point n°32)**
21. Projet social du centre socio-culturel du Pavé Blanc 2022-2026 **(point n°33)**
22. Convention Crédit Mutuel « Clamart glace » 2022 **(point n°45)**
23. Convention de refacturation de services entre l'établissement public territorial « Vallée Sud Grand Paris » et la Commune de Clamart. **(point n°48)**
24. « Développer l'Education Artistique à l'Ecole » Musique, danse et théâtre **(point n°48)**
25. Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne relative à la période de préparation au reclassement (PPR) **(point n°49)**
26. Tableau des effectifs 2022 **(point n°51)**
27. Tableau des effectifs emplois contractuels 2022 **(point n°51)**

Fait à Clamart, le 24 novembre 2022,

Le Maire,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris,


Jean-Didier BERGER

